RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ MARIE & LOUIS PASTEUR

DÉLIBÉRATION N°2024-2025_115
De la Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Marie et Louis Pasteur portant modification de la délibération n°2024-2025 108

Séance du mardi 15 mai 2025

5. Désignation des représentants CFVU aux diverses instances et conseils de l'Université Marie et Louis Pasteur

La délibération étant présentée pour décision.

Informations générales relatives à la séance
Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 24 Membres représentés : 8 Total : 32

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L.712-6-1 ;
Vu les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur ;
Vu la délibération n°2024-2025_108 de la Commission de la formation et de la vie universitaire du 15 mai 2025.

Les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Marie et Louis Pasteur sont invités à se prononcer sur la désignation des représentants de la CFVU aux diverses instances et conseils de l'Université Marie et Louis Pasteur. Ces instances et conseils sont les suivants :

- Commission césure : élection de deux enseignants ;
- Commission FSDIE : élection de quatre étudiants, un enseignant et personnel BIATSS ;
- Conseil documentaire du SCD : élection d'un étudiant et de deux enseignants ;
- Commission de la formation permanente : élection de trois titulaires et trois suppléants ;
- Commission CVEC : élection de deux étudiants, deux enseignants et un personnel BIATSS ;
- Commission du SSE : élection de deux étudiants titulaires, deux enseignants et deux personnels BIATSS ;
- Conseil stratégique du SUP-FC : élection d'un étudiant et d'un enseignant ;
- Conseil de gestion du CLA : élection d'un enseignant ;
- Commission d'appui R1C : élection de deux étudiants ;
- Conseil du collège de 1er cycle : élection de cinq étudiants titulaires et cinq personnels.

Université Marie et Louis Pasteur
1 rue Claude Goudimel
25030 Besançon cedex
Tél. : 03 81 66 66 66 – www.univ-fcomte.fr

Conseil du collège de 1er cycle : élection 5 personnels

Après appel à candidatures en séance, Mathilde BUGNON-HENRIET, Matthieu LE BAILLY, Guillaume MAGRIN, Laurence RICQ, Catherine TIRVAUDEY et Marie Noëlle TOITOT se sont portés candidats.

Les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, présents et représentés, ont procédé en séance à l'élection des représentants CFVU au conseil du collège de 1er cycle. Les résultats de l'élection sont les suivants :

1er tour
Nombre d'électeurs : 24 Votants : 18 Membres votants présents : 14 Membres votants représentés : 4 Refus de vote : 0 Blancs ou nuls : 0 Suffrages valablement exprimés : 18 Majorité absolue des suffrages exprimés : 9
Mathilde BUGNON-HENRIET : 14 voix **Matthieu LE BAILLY : 17 voix** **Guillaume MAGRIN : 17 voix** **Laurence RICQ : 16 voix** **Catherine TIRVAUDEY : 17 voix** Marie Noëlle TOITOT **: 7 voix**

Mathilde BUGNON-HENRIET, Matthieu LE BAILLY, Guillaume MAGRIN, Laurence RICQ et Catherine TIRVAUDEY obtiennent la majorité absolue des suffrages exprimés et sont donc élus représentants de la CFVU au conseil du collège du 1er cycle de l'université Marie et Louis Pasteur.

Besançon, le 11 juin 2025

Le président de l'Université,

Pour le Président et par délégation
Le directeur général des services

Hugues DAUSSY

Thierry CAMUS

délibération transmise à la Rectrice de la région académique, Chancelière des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comtés